

Compte rendu Assemblée générale Ordinaire 2018

Date : 17 février

Lieu : Salle des Associations, Les Vans

1 Participation :

54 personnes présentes.

48 pouvoirs reçus.

Le quorum est atteint, l'Assemblée générale Ordinaire régulièrement convoquée peut correctement délibérer.

2 Contexte

L'Assemblée va délibérer suivant les dispositions des nouveaux statuts adoptés préalablement le même jour et dans le même lieu par l'Assemblée générale Extraordinaire.

3 Résolutions

N'ayant pas enregistré de demande pour un scrutin secret, tous les votes de l'Assemblée générale Ordinaire s'exercent à main levée.

3.1 Résolution N° 1

Après avoir entendu Jean-François HOLTHOF présenter le rapport moral au nom du Conseil d'Administration :

A l'unanimité, le rapport moral est adopté.

3.2 Résolution N° 2

En l'absence excusée de la trésorière Danièle PETIT, Jean-François HOLTHOF présente l'exécution du budget 2017 et l'état de la situation financière de l'Association, document annexé au présent compte rendu.

A l'unanimité, le rapport financier est adopté.

Et

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'Administration pour les comptes de l'exercice 2017.

3.3 Résolution N° 3

Sur proposition du Conseil d'Administration « sortant », l'Assemblée générale vote le montant des cotisations :

- **15 euros minimum pour les membres actifs**, personnes physiques à titre individuel ou constituées de binômes de conjoints ;
- **30 euros minimum pour les membres bienfaiteurs**, personnes physiques à titre individuel ou constituées de binômes de conjoints, ou des personnes morales.

3.4 Résolution N° 4

Après avoir entendu le rapport des activités de l'année 2017 :

Le rapport est adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

Une liste des principales activités est portée en annexe.

Résolution N° 5 : Election des membres du Conseil d'Administration

Jean-François HOLTHOF présente la liste composée de 14 des candidatures reçues préalablement à la réunion :

Administrateurs sortants :

1. Sylvie Biabiany, habitant à Chambonas,
2. Christophe Bouquet, habitant à Courry,
3. Lionel Coste, habitant à Grospierres,
4. François Grize, habitant Les Assions,
5. Jean-François Holthof, habitant Les Vans,
6. Nicolas Lecoq, habitant Les Vans,
7. Yannick Marchal, habitant Lablachère,
8. Didier Morin, habitant Bessèges,
9. Danièle Petit, habitant Beaulieu,
10. Béatrice Racapé, habitant Banne,
11. Jean-Louis Raison, habitant Chambonas,
12. Marc Sarrazin, habitant Berrias-et-Casteljau,

Candidatures déposées préalablement à la réunion de l'Assemblée:

13. René Braun, habitant Les Vans,
14. Ginés Martinez, habitant Les Vans,

Candidature exprimée lors de la présente réunion :

15. Annick Chanoit, habitant à St-André-de-Cruzières,

A l'unanimité l'Assemblée générale élit ces 15 personnes en qualité d'Administrateurs et pour une durée de 3 ans (2018-2020), conformément aux nouveaux statuts.

Nota. A titre d'information, le 9 mars le Conseil d'Administration dans cette nouvelle composition a élu les membres de la Présidence (Cf. « art. 9 – La Présidence de l'Association est collégiale. Elle se



compose de trois membres élus en son sein par le Conseil d'Administration et pour une période de un an, renouvelable ») pour l'année 2018 :

- 1. François Grize. Co-président.*
- 2. Jean-François Holthof, Secrétaire général*
- 3. Danièle Petit, Trésorière*

L'ordre du Jour ayant été entièrement traité, la séance est levée. Les participants sont invités à un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié.

Annexe Liste des Principales activités 2017

1. Publication d'un « Grand » article scientifique dans la revue Ecologia Mediterranea, condensé de 18 années de travaux scientifiques au sein de l'Association Païolive ;
2. Acquisition d'un matériel d'enregistrement pour les chauves-souris, travaux en collaboration avec le muséum d'Histoire Naturelles ;
3. Travaux sur les Castor sur les rives des rivières dans l'éco complexe de Païolive et des Gras ;
4. Des travaux d'évaluation sur la faune des piétinements des visiteurs du Bois de Païolive ;
5. Fiche d'information sur la pyrale du buis ;
6. Travaux de terrain et rapport sur l'ancienne décharge de la Grange aux Pères sur la Commune de Lablachère ;
7. Mise en place de travaux de suivi sur les buis attaqués par la pyrale sur plusieurs stations ;
8. Travaux d'identification, repérage et caractéristiques morphologiques de chênes serpentiformes. (Une conférence sur ce sujet sera ultérieurement donnée le 3 août) ;
9. Travaux ATBI (en cours) sur les insectes aquatiques et ripicoles dans les gorges du Chassezac ;
10. Importante contribution à l'élaboration des outils pédagogiques du futur sentier de découverte à la Cocalière (inauguration prévue au printemps 2018) ;
11. Diverses sorties découvertes (insectes, géologie,...) ;
12. Présence aux forums associatifs, notamment aux Vans et à Lablachère ;
13. Stands aux festivals Fatche et Slackline aux Vans ;
14. Editions de guides : Energie photovoltaïque et Castors ;
15. Réfection totale du site Internet de l'Association Païolive : www.bois-de-paiolive.org ;
16. Poursuite des visites guidées et stand d'information du public en juillet août au parking des 3 Seigneurs au Bois de Païolive ;
17. Fin de la réalisation d'outils pédagogiques : « Rocher », étages géologiques, animaux des falaises.

Notables à venir en 2018 et au-delà

2018 : Organisation par l'Association de la 3^e édition des Rencontres du vivant.

2020. Congrès international de l'UICN à Marseille. L'Association Païolive cherchera en partenariat avec d'autres structures à proposer des visites en sud-Ardèche et notamment le Bois de Païolive.